

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX --Anne-Marie LAVEDER André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY-Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marie JOBARD –Jean-Marc DURY – Laurent LACROUTE.-

Procurations : Hubert FENEON à Jean-Marc DURY – Valérie PILLOUX à Paul SAGE.

Absents : Vincent AUPECLE – Marie Pascale ALLOIN - Vincent FENEON.

Secrétaire de séance: Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 5 Février 2010.

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 Janvier 2010, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

### Délibérations :

-Décide de rembourser la somme de 508,70 € à M. Bruno RAQUIN correspondant au trop perçu des charges de chauffage pour l'année 2009 (12 voix pour).

-Accepte le devis pour l'enfouissement du réseau France Télécom et EDF aux extrémités du bourg route de St Christophe et route de Charolles pour la somme de 10 316 € TTC, somme restant à la charge de la Commune (12 voix pour).

- Décide l'achat d'une horloge astronomique installée par le SYDEL pour la somme de 200 € HT. Cet achat permet une régulation des horaires d'éclairage nocturne adaptée aux heures et aux activités loisirs dans le bourg. Les économies réalisées permettront un retour sur investissement très rapide (12 voix pour).

- décide l'adhésion au pôle retraite du Centre de Gestion pour l'instruction du dossier de départ en retraite de Mireille BERNIGAUD. L'adhésion est faite pour une durée de trois années et pour une somme globale de 225 € (12 voix pour).

-Accepte la vente d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1 are 21 ca cadastrée B 615 située à « Civry » à M. Alain MEUNIER pour le prix de 60,50 € (12 voix pour).

### Questions diverses :

- **Commerce bar et restaurant : le bail de M. Bruno RAQUIN qui a exploité le fonds de commerce durant 8 ans se termine le 31 mars prochain. C'est la commune qui est propriétaire des murs et le site comprend le local commercial au rez-de-chaussée et un appartement de type F 2 au premier étage. Le conseil invite toute personne intéressée par l'exploitation du commerce bar restaurant à s'adresser à la mairie pour tout renseignement complémentaire.**

-Le Conseil étudie la proposition de devis de la Communauté de Communes concernant le contrôle obligatoire des 24 poteaux d'incendie sur le territoire de la commune. Le conseil décide de retenir la formule de contrôle la plus souple, c'est-à-dire un contrôle tous les trois ans pour la somme de 63,83 € par poteau pour trois ans (10 voix pour – 2 voix contre).

-Etude du montant des subventions pour le budget primitif 2010. La somme globale de 4 500 € est retenue.

-Prend connaissance du compte-rendu concernant l'activité de l'Agence Postale Communale. Le bilan est très positif et l'agence a recueilli les félicitations de la Banque Postale.

-Prend connaissance du bilan également très positif de la Bibliothèque de Vert Pré.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : **Vendredi** 19 Mars 2010 à 20 heures.